

SAS J. GRENOUILLET
56, rue du Faubourg Saint Antoine
75012 - PARIS

Philippe GUILLARD
107, boulevard Raspail
75006 - PARIS

MASTRAD

Société Anonyme
Au capital de 3.346.660,38 Euros

32 bis/ 34, boulevard de Picpus
75012 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

COMMISSARIAT AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN LIMITE RELATIF A

LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

ANNEXES

Le 19 avril 2022

MASTRAD S.A.

Société Anonyme
Au capital de 3.346.660,38 Euros

32 bis/ 34, boulevard de Picpus

75012 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION
FINANCIERE SEMESTRIELLE**

Période du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société MASTRAD, relatifs à la période du 1er Juillet au 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris,
Le 19 avril 2022



Jean GRENOUILLET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris



Philippe GUILLARD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

ANNEXES

Comptes consolidés

31/12/2021

GROUPE MASTRAD

32 bis - 34 boulevard de Picpus

75012 PARIS

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en milliers d'euros.

1	BILAN CONSOLIDE	6
2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	7
3	TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	8
4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE	9
5	INFORMATIONS GENERALES	10
5.1	FAITS PERTINENTS	10
5.1.1	EVENEMENTS MAJEURS ET ACTIVITE.....	10
5.1.2	EPIDEMIE DE COVID-19	10
5.1.3	TRANSITION CLIMATIQUE	10
6	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	12
6.1	BASE DE PREPARATION DES COMPTES CONSOLIDES.....	12
6.2	CONTINUITE D'EXPLOITATION	12
6.3	MODALITES DE CONSOLIDATION	12
6.3.1	METHODES DE CONSOLIDATION	12
6.3.2	CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES	14
6.3.3	ECARTS D'ACQUISITION	15
6.3.4	DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES	15
6.4	METHODES ET REGLES D'EVALUATION	16
6.4.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16
6.4.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17
6.4.3	CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	17
6.4.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	18
6.4.5	STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS	18
6.4.6	CREANCES ET DETTES.....	18

6.4.7	TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	19
6.4.8	IMPOTS SUR LES BENEFICES	19
6.4.9	PROVISIONS	19
6.4.10	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES	19
6.4.11	DISTINCTION ENTRE RESULTAT EXCEPTIONNEL ET RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION	20
6.4.12	RESULTAT PAR ACTION	20
7	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	21
7.1	ACTIVITE	21
7.2	ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2021	21
7.3	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	21
8	COMPARABILITE DES COMPTES	22
8.1	CHANGEMENTS COMPTABLES	22
8.1.1	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE (REGLEMENTATION)	22
8.1.2	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS	22
8.2	VARIATIONS DE PERIMETRE	22
9	EXPLICATION DES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS.....	23
9.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23
9.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24
9.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24
9.4	STOCKS ET EN-COURS	25
9.5	VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE	25
9.6	DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES VMP	26
9.7	CAPITAUX PROPRES	26
9.7.1	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	26
9.8	PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	26
9.9	IMPOTS DIFFERES	27
9.10	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	27
9.10.1	NATURE ET ECHEANCE DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	27
9.10.2	VENTILATION PAR PRINCIPALES DEVISES	27
9.10.3	VENTILATION PAR NATURE DE TAUX	27

9.10.4	DETTES COUVERTES PAR DES SURETES REELLES	27
9.11	AUTRES PASSIFS A COURT TERME	28
9.12	ENGAGEMENTS HORS-BILAN	28
9.12.1	ENGAGEMENTS DONNES.....	28
9.12.2	ENGAGEMENTS REÇUS	28
9.13	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	28
9.14	RESULTAT FINANCIER	29
9.15	RESULTAT EXCEPTIONNEL	29
9.16	IMPOT SUR LES BENEFICES	30
9.16.1	ANALYSE DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES:	30
9.16.2	PREUVE D'IMPOT.....	30
9.17	EFFECTIF.....	30
10	AUTRES INFORMATIONS.....	31
10.1	IMMOBILISATIONS	31
10.1.1	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31
10.1.2	VENTILATION DES IMMOBILISATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	31
10.2	CHIFFRE D'AFFAIRES	31
10.2.1	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	31
10.2.2	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	32
10.3	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	32
10.4	DIRIGEANTS.....	33
10.5	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	33
10.6	ENTITES AD HOC	33
10.7	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	34

Note liminaire :

Le règlement ANC 2020-01 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 unifie, abroge et remplace les trois principaux règlements relatifs aux comptes consolidés, dont le CRC 99-02 pour les sociétés commerciales et entreprises publiques.

Les incidences de l'application de cette nouvelle réglementation sont explicitées en section « 8.1.1 Changement de réglementation ». Par ailleurs, des notes de bas de tableaux ont été insérées lorsque des changements de présentation significatifs ont été enregistrés.

1 Bilan consolidé

ACTIF <i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2021	30/06/2021	Note n°
Actif immobilisé	2 081	1 771	
Immobilisations incorporelles	754	492	9.1
<i>dont Ecart d'acquisition</i>			
Immobilisations corporelles	1 160	1 136	9.2
Immobilisations financières	166	143	9.3
Actif circulant	5 778	5 552	
Stocks et en-cours	1 786	1 749	9.4
Clients et comptes rattachés	1 711	1 843	} 9.5 &
Autres créances et comptes de régularisation	2 021	1 573	
Disponibilités	261	386	
TOTAL	7 859	7 323	

PASSIF <i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2021	30/06/2021	Note n°	
Capitaux propres (part du groupe)	1 746	2 129		
Capital	3 347	3 246	9.7	
Primes	12 320	12 112		
Réserves et résultat consolidé	(13 009)	(12 836)		
Ecart de conversion	(911)	(394)		
Intérêts minoritaires				
Provisions pour risques et charges	87	66	9.8	
Dettes	6 026	5 128		
Emprunts et dettes financières	2 960	2 699	} 9.10 &	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 857	1 486		} 9.11
Autres dettes et comptes de régularisation	1 208	943		
TOTAL	7 859	7 323		

Conformément à l'application de la nouvelle réglementation :

- les écarts de conversion latents (actifs et passifs) sont conservés au bilan et respectivement comptabilisés en « Autres créances et comptes de régularisation » et en « Autres dettes et comptes de régularisation »,

2 Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Note n°
Chiffre d'affaires	3 986	4 788	10.2
Autres produits d'exploitation	496	405	
Achats consommés	(1 842)	(2 154)	
Charges de personnel	(810)	(657)	
Autres charges d'exploitation	(2 003)	(2 055)	
Impôts et taxes	(36)	(33)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(215)	(223)	9.13
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	(425)	70	
Dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	(425)	70	
Charges et produits financiers	3 488	(191)	9.14
Charges et produits exceptionnels	(3 831)	111	9.15
IS	50	130	9.16
Résultat net des entreprises intégrées	(718)	241	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(718)	241	
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat net (part du groupe)	(718)	241	

Nouveauté ANC 2020-01

Les agrégats « Résultat courant des entreprises intégrées » et « Résultat d'exploitation » n'existent plus. Les agrégats « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » leur sont substitués. La colonne comparative 2020 présentée dans les états financiers 2021 est amendée dans ce sens.

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	(718)	120
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES (part du groupe et minoritaires)	(718)	120
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	(2 341)	122
- Plus et moins values de cession	2 536	3
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(523)	245
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	359	(514)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(164)	(269)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(513)	(417)
Cession d'immobilisations	1	53
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(512)	(364)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en apports	308	970
Emissions d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	(121)	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	187	970
VARIATION DE TRESORERIE	(489)	337
Trésorerie d'ouverture	380	524
Trésorerie de clôture	(104)	855
Incidence des variations de cours des devises	5	(6)

4 Variation des capitaux propres – part du groupe

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 30/06/2020	2 747	11 642	(11 467)	(1 303)	(688)	931
Affectation du résultat 30/06/2020			(1 303)	1 303		
Résultat 31/12/2020				120		120
Augmentation de capital	500	470				970
Investissement net			(435)			(435)
Ecart de conversion					452	452
Situation à la clôture 31/12/2020	3 247	12 112	(13 205)	120	(236)	2 038
Situation à la clôture 30/06/2021	3 247	12 112	(13 047)	216	(398)	2 129
Affectation du résultat 30/06/2021			216	(216)		
Résultat 31/12/2021				(718)		(718)
Augmentation de capital	100	208				308
Investissement net			49			49
Ecart de conversion			492		(514)	(22)
Situation à la clôture 31/12/2021	3 347	12 319	(12 290)	(718)	(912)	1 747

5 Informations générales

5.1 Faits pertinents

5.1.1 Evènements majeurs et activité

En France, l'activité est restée soutenue jusqu'en novembre. Notre participation à M&O en septembre après des mois d'absence dans les salons, nous a permis de montrer nos nouveautés et d'aller à la rencontre de nos clients. Même si la fréquentation était forcément en deçà des années précédentes, l'appétence des consommateurs pour le fait maison et la cuisine est revenu comme un leitmotiv dans les stratégies de référencement, nos produits et nos tous derniers lancements s'inscrivant parfaitement dans cette logique du mieux manger en cuisinant soi-même.

La Société a pu présenter aussi en septembre lors du SIRHA à Lyon, sa nouvelle collection de sondes de cuisson et de contrôle de la chaîne du chaud et du froid, axe de développement stratégique à l'intention du grand public et des professionnels des métiers de bouche. Ce nouvel écosystème « Orka Trace » assure une parfaite transparence et traçabilité de la chaîne HACCP, depuis l'aliment cru jusqu'à l'assiette de tous les consommateurs.

A l'export, aucun salon international n'a été autorisé sur le premier semestre. Les ventes sont restées néanmoins en légère croissance par rapport à l'exercice précédent.

Le CA de nos produits connectés a lui été fortement pénalisé, en grande partie à cause de nos difficultés d'approvisionnement et de la pénurie mondiale de certains composants.

5.1.2 Epidémie de Covid-19

La crainte de nouveaux variants, le maintien du pass sanitaire et l'obligation du port du masque malgré la fin du confinement, a significativement perturbé l'activité des revendeurs en fin d'année. Traditionnellement, c'est sur novembre et décembre que la fréquentation est la plus forte dans les magasins et les centres commerciaux. Une nouvelle fois, les effets de la crise sanitaire se sont fait sentir dans le commerce de détail sur la période de Noël.

5.1.3 Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, au changement du regard des consommateurs, aux engagements éthiques et écoresponsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, le Groupe a engagé une réflexion et n'identifie pas de risques climatiques susceptibles d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs.

6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

6.1 Base de préparation des comptes consolidés

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. A compter du 1^{er} janvier 2021, ceux-ci respectent les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés.

L'incidence du changement portant sur la situation d'ouverture en date du 1^{er} juillet 2021, la colonne comparative au titre de l'exercice précédent reste conforme au règlement antérieur CRC 99-02, tout en intégrant de nécessaires changements de présentation, listés en note **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous. Sauf indication contraire mentionnée, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

6.2 Continuité d'exploitation

Les comptes présentés ont été arrêtés suivant le principe de continuité d'exploitation. Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, les sociétés pourraient avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

6.3 Modalités de consolidation

6.3.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté en note **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

6.3.2 Conversion des opérations en devises

Nouveauté ANC 2020-01

Les écarts de conversion latents (actifs et passifs) sont conservés au bilan et respectivement comptabilisés en « Autres créances et comptes de régularisation » et en « Autres dettes et comptes de régularisation ». L'application étant prospective, la colonne comparative 2020 n'a pas été amendée en ce sens.

Monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses flux de trésorerie (« la monnaie de fonctionnement »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Groupe.

Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions sont comptabilisés en résultat.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au cours de clôture.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les écarts de conversion résultant de la conversion des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Depuis l'exercice clos au 30/06/2011, les écarts de change sur la créance de Mastrad Inc. chez Mastrad SA n'ont pas été comptabilisés en résultat financier mais ont été retraités pour être portés en capitaux propres.

En effet, les besoins structurels de la filiale américaine ont conduit à modifier l'appréciation relative à cette créance et à la considérer comme un investissement net dans une filiale étrangère, dans la mesure où son règlement ne peut être planifié et n'est pas susceptible d'intervenir dans un avenir proche.

Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes des entités du Groupe, dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyen (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

6.3.3 Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation,
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

6.3.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31 décembre d'une durée de 6 mois.

6.4 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Mastrad sont les suivants :

6.4.1 Immobilisations incorporelles

Nouveauté ANC 2020-01

Les écarts d'acquisition sont enregistrés en tant que composante des « Immobilisations incorporelles ». Par application du règlement antérieur CRC 99-02, ceux-ci étaient préalablement enregistrés sur une ligne distincte « Ecarts d'acquisition ».

Les « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » figurent dorénavant entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

La colonne comparative 2020 présentée dans les états financiers 2021 est amendée dans ce sens.

Cette nouveauté est sans incidence sur les comptes du Groupe.

■ Frais de recherche et développement :

Nouveauté ANC 2020-01

Les coûts de développement sont dorénavant systématiquement enregistrés à l'actif, si les conditions sont effectivement réunies. En l'absence d'application de la méthode de référence du PCG (art 121-5), ceux-ci pouvaient auparavant être comptabilisés en charges.

Cette nouveauté est sans incidence sur les comptes du Groupe.

Les coûts de développement sont immobilisés, lorsqu'ils répondent aux conditions d'activation, faisabilité technique, intention d'achever, capacité à vendre et probabilité de générer des avantages économiques futurs. Il s'agit principalement de dessins et modèles de nouveaux produits.

■ Les autres immobilisations incorporelles :

Elles représentent la valeur d'acquisition de brevets et de logiciels.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations incorporelles</i>	Méthode	Durée
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

6.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie de chaque immobilisation, à l'exception de certains matériels informatiques amortis selon le mode dégressif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	Durée
Installations techniques, matériel, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel publicité	1 à 3 ans
Véhicule de tourisme	5 ans

6.4.3 Contrats de location-financement

Nouveauté ANC 2020-01

Les biens financés par un contrat de crédit-bail tel que défini par le Code monétaire et financier ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont désormais obligatoirement comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

En l'absence d'application de la méthode préférentielle du règlement antérieur CRC 99-02, ceux-ci pouvaient être conservés en charges de location de l'exercice.

Un bien entre dans la catégorie des crédits-baux et contrats assimilés si le contrat de location remplit au moins une des conditions suivantes :

Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;

La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ;

La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

Cette nouveauté est sans incidence sur les comptes du Groupe.

6.4.4 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement par des dépôts et cautionnements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

6.4.5 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (constitués des frais de transports jusqu'à l'entrée à l'entrepôt et des frais de douane) à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation peut être constatée sur les produits défectueux de second choix ou à rotation lente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

6.4.6 Créances et dettes

Nouveauté ANC 2020-01

Les impôts différés actifs sont systématiquement présentés en « Autres créances et comptes de régularisation ». Par application du règlement antérieur CRC 99-02, ceux-ci pouvaient être préalablement enregistrés sur une ligne distincte « Impôts différés actifs ». La colonne comparative 2020 présentée dans les états financiers 2021 est amendée dans ce sens.

Les impôts différés passifs sont présentés en « Autres dettes et comptes de régularisation ». Par application du règlement antérieur CRC 99-02, ceux-ci étaient préalablement enregistrés en provisions pour risques et charges. La colonne comparative 2020 présentée dans les états financiers 2021 est amendée dans ce sens.

Cette nouveauté est sans incidence sur les comptes du Groupe.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

6.4.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Elles regroupent les valeurs mobilières de placement ainsi que les disponibilités en banque du groupe. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

6.4.8 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de reports déficitaires dont la récupération est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

6.4.9 Provisions

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments, s'ils sont constatés, sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provisions à caractère récurrent, telles que des garanties données aux clients.

6.4.10 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel ainsi que les charges sociales y afférent ont été évalués selon la « méthode prospective ».

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est calculée et comptabilisée en consolidation pour les sociétés Mastrad SA et Orka.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour déterminer le montant des provisions :

	31/12/2021	31/12/2020
MASTRAD SA		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres - Ouvriers Employés	Commerce de gros - Cadres - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	0,98%	0,74%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%
ORKA		
Convention(s) collective(s) :	Commerce de gros - Cadres - Ouvriers Employés	Commerce de gros - Cadres - Ouvriers Employés
Taux d'actualisation :	0,98%	0,98%
Taux de turnover :	10%	10%
Taux d'augmentation de salaire :	3%	3%
Âge de départ à la retraite :	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales :	46,00%	46,00%

6.4.11 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition

Le résultat d'exploitation est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.4.12 Résultat par action

Nouveauté ANC 2020-01

La mention des « Résultats par action » (dilué et non dilué) est désormais optionnelle, alors qu'elle était obligatoire selon l'ancien règlement CRC 99-02.

Estimant cette information insuffisamment pertinente pour le lecteur des états financiers, le Groupe n'a pas retenu cette option.

7 Périmètre de consolidation

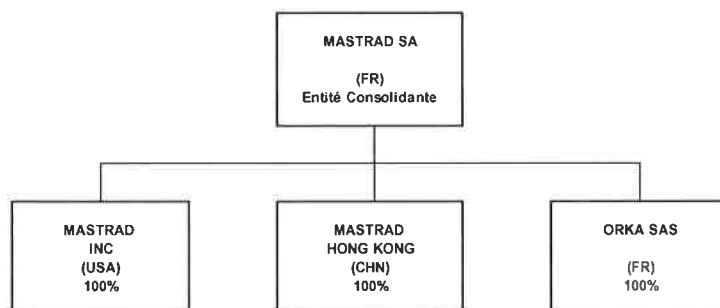
7.1 Activité

L'activité du groupe s'articule autour des axes principaux suivants :

- La conception et la distribution d'accessoires culinaires,
- La vente de détail d'accessoires culinaires,

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'activité sectorielle présentée en 10 - Autres informations.

7.2 Organigramme au 31 décembre 2021



7.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° d'ident.	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2021	Méthode de consolidation 31/12/2020	% d'intérêts consolidés 31/12/2021	% d'intérêts consolidés 31/12/2020	% de contrôle consolidé 31/12/2021	% de contrôle consolidé 31/12/2020
Mastrad SA	B 394 349 773	32 bis - 34 boulevard de Picpus - 75012 Paris - FRANCE	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
Mastrad Inc	C 2902839	7461 Beverly BLD - Suite 301 Los Angeles, CA 90036 - USA	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Mastrad HK	36366830-000-01-08-06	16 F HOI KIU commercial building - 158 Connaught Road central - Sheung Wan - HONG KONG	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Orka SAS	753 575 554	32 bis - 34 boulevard de Picpus - 75012 Paris - FRANCE	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

8 Comparabilité des comptes

8.1 Changements comptables

8.1.1 Changement de méthode comptable (réglementation)

Les comptes consolidés ne sont pas significativement impactés par les changements apportés par le règlement ANC 2020-01 qui s'applique pour la première fois de manière prospective aux transactions et contrats survenant postérieurement au 1^{er} juillet 2021.

En l'absence de retraitement rétroactif, la colonne comparative au titre de l'exercice précédent est présentée conformément à l'exercice 2021, tout en respectant les règles antérieures régies par le règlement CRC 99-02.

8.1.2 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8.2 Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

9 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

(L'ensemble des données de ces tableaux est exprimé en K€.)

9.1 Immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2021	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2021
Valeurs brutes					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement (1)	441				441
Concessions, brevets, licences	727	133			860
Autres immobilisations incorporelles	17			1	18
Avances et acomptes versés	430	180			610
Total	1 614	313		1	1 928
Amortissements / Dépréciations					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement	(426)	(4)			(430)
Concessions, brevets, licences	(679)	(47)			(726)
Autres immobilisations incorporelles	(17)			(1)	(18)
Avances et acomptes versés					
Total	(1 122)	(51)		(1)	(1 173)
Valeurs nettes					
Ecart d'acquisition					
Frais de recherche et développement	15	(4)			11
Concessions, brevets, licences	47	86			134
Avances et acomptes versés	430	180			610
Total	492	262			754

(1) Voir note 6.4.1.

9.2 Immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	30/06/2021	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes						
Constructions				1	24	24
Installations techniques, mat. & out.	3 381	26			12	3 419
Autres immobilisations corporelles	1 267		(45)	12	27	1 260
Avances et acomptes	360	118			(39)	439
Total	5 007	144	(45)	12	24	5 142
Amortissements						
Constructions						
Installations techniques, mat. & out.	(2 690)	(125)				(2 815)
Autres immobilisations corporelles	(1 181)	(18)	44	(11)	(0)	(1 167)
Avances et acomptes						
Total	(3 871)	(144)	44	(11)	(0)	(3 952)
Valeurs nettes						
Constructions				1	24	24
Installations techniques, mat. & out.	691	(99)			12	604
Autres immobilisations corporelles	86	(18)	(1)	0	27	93
Avances et acomptes	360	118			(39)	439
Total	1 136	1	(1)	1	24	1 160

9.3 Immobilisations financières

(En milliers d'euros)	30/06/2021	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	31/12/2021
Valeurs brutes					
Titres Participation non conso	2 056		(2 056)		0
Créances rattachées à des participations	350		(350)		
Autres immobilisations financières (1)	294		(130)	3	166
Titres mis en équivalence					
Total	2 699		(2 536)	3	166
Provisions pour dépréciation					
Titres Participation non conso	(2 056)		2 056		
Créances rattachées à des participations	(350)	-	350	-	
Autres immobilisations financières	(151)		151		
Titres mis en équivalence					
Total	(2 556)		2 556		
Valeurs nettes					
Titres Participation non conso	0				0
Créances rattachées à des participations					
Autres immobilisations financières (1)	143		21	3	166
Titres mis en équivalence				-	
Total	143		21	3	166

(1) Incluant les dépôts et cautionnements correspondant aux contrats d'affacturage 8 k€.

La diminution des immobilisations financières correspond à la liquidation de l'entité TKB dans laquelle Mastrad avait une participation minoritaire. Tous les comptes avaient fait l'objet de provisions qui ont été reprises en parallèle.

9.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	31/12/2021
Valeurs brutes					
En-cours et services	8				8
Marchandises	1 983	15		20	2 019
Total	1 991	15		20	2 027
Provisions pour dépréciation					
En-cours et services					
Marchandises	(243)	(7)	12	(3)	(242)
Total	(243)	(7)	12	(3)	(242)
Valeurs nettes					
En-cours et services	8				8
Marchandises	1 740	8	12	17	1 777
Total	1 749	8	12	17	1 786

9.5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2021	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	611	379	379	-
Clients et comptes rattachés (1)	2 163	1 785	1 785	-
Comptes-courants débiteurs	907			-
Débiteurs divers	487	608	608	-
Charges constatées d'avance	475	1 012	1 012	-
EC Actifs		21	21	-
Total	4 644	3 805	3 805	

(1) Depuis septembre 2015, la société Mastrad SA a eu recours à des cessions de créances auprès d'un organisme de factoring. Au 31 décembre 2021, l'en-cours des créances cédées était de 335 K €.

9.6 Dépréciation de l'actif circulant et des VMP

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	(320)	(14)	260	-	(74)
Stocks Marchandises	(243)	(7)	12	(3)	(242)
Comptes courants	(907)	-	907	-	-
Valeurs mobilières de placement	(119)	-	119	-	-
Total	(1 589)	(21)	1 297	(3)	(315)

9.7 Capitaux propres

9.7.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social se compose de 23 904 714 actions d'une valeur nominale de 0,14 euros chacune.

9.8 Provisions pour Risques & Charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (1)	19	0	(1)	18
Provisions pour litiges	47	-	-	47
Provisions pour pertes de change	0	275	(254)	21
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Total	66	276	(255)	87

(1) Les provisions pour indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 18 K€ pour Mastrad SA.

9.9 Impôts différés

Compte tenu des perspectives futures, le groupe limite ses impôts différés depuis le 30 juin 2017. Ainsi, au 31 décembre 2021, aucune incidence sur les comptes consolidés n'est constatée.

9.10 Emprunts et dettes financières

9.10.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Total emprunts et dettes financières (En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2021	< 1 an	1-5 ans
Emprunts obligataires	2 000	1 879	0	1 879
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	687	687	-	687
Emprunts en crédit-bail	-	-	-	-
Dettes financières diverses	5	30	30	-
Concours bancaires courants	7	365	365	-
Total emprunts et dettes financières	2 699	2 960	394	2 566

9.10.2 Ventilation par principales devises

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits en euros.

9.10.3 Ventilation par nature de taux

Tous les emprunts et dettes financières sont souscrits à taux fixe.

9.10.4 Dettes couvertes par des sûretés réelles

Néant.

9.11 Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme de décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/2021	31/12/2021	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 an
Fournisseurs	1 486	1 857	1 857	-	-
Avance Acomptes reçus sur commandes	26	20	20	-	-
Dettes fiscales et sociales	493	404	404	-	-
Comptes Courants Crédeurs	5	193	193	-	-
Dettes diverses	419	466	466	-	-
Ecart de Conversion Passif		125	125		
Total autres passifs à court terme	2 429	3 066	3 066		

9.12 Engagements hors-bilan

9.12.1 Engagements donnés

Au 31 décembre 2021, les engagements en matière de location simple et de location financement n'ayant pas fait l'objet d'un retraitement (non significatif) représentent un montant de 5 K€ chez Mastrad SA.

9.12.2 Engagements reçus

Néant

9.13 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Reprises de provisions d'exploitation	272	167
Total reprises d'amortissements et de provisions	272	167
Dotations aux provisions d'exploitation	(21)	(85)
Dotations aux amortissements d'exploitation	(194)	(138)
Total dotations aux amortissements et aux provisions	(215)	(223)

9.14 Résultat financier

Le détail des charges et produits financiers de la période est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers		
Gains de change	79	40
Rep.sur Provisions & Amts.Financiers	3 837	0
Total	3 916	40
Charges financières		
Pertes de change	(64)	(130)
Intérêts et charges assimilées	(88)	(76)
Dot.aux Provisions & Amts.Financiers	(275)	
Charg.nettes sur cession Val.mob.pla		(24)
Autres Charges Financières	0	(1)
Total	(427)	(231)
Résultat financier	3 488	(191)

Les reprises sur provisions concernent les titres et créances liées à TKB, société liquidée en juillet 2021 (cf. note 9.15)

9.15 Résultat exceptionnel

Les éléments figurant dans le résultat exceptionnel sont détaillés dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	35	21
Produits exceptionnels sur opérations en capital		46
Autres produits exceptionnels		173
Reprises de provisions et transferts de charges		18
Total	35	258
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(14)	0
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(1 315)	(81)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(2 536)	(49)
Autres Charges exceptionnelles (3)		(18)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux prov.		
Total	(3 865)	(147)
Résultat exceptionnel	(3 831)	111

Les charges exceptionnelles sont relatives à la liquidation des titres et créances de TKB (cf. note 9.14)

9.16 Impôt sur les bénéfices

9.16.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés:

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Crédit d'impôt - Produit	50	130
Impôts différés - Produit		0
Total	50	130

9.16.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique, qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France, s'analyse comme suit :

Rationalisation de l'impôt (En milliers d'euros)	31/12/2021
Résultat net des sociétés intégrées	(718)
Impôts sur les résultats fiscaux	50
Impôts différés latents	0
Charge d'impôt sur les résultats consolidés	50
Résultat avant impôts	(768)
<Impôt théorique au taux en vigueur>	203
Différence d'impôt	(153)

Analyse de cette différence d'impôt (En milliers d'euros)	31/12/2021
- Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus	
- Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles non reconnues	(88)
- Limitation impôts différés	0
- Crédits d'impôts	37
- Différences permanentes	(102)
- Autres	
Total	(153)

9.17 Effectif

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres et équivalents	26	22
Employés	9	10
Total	35	32

10 Autres informations

10.1 Immobilisations

10.1.1 Ventilation des immobilisations par secteur d'activité

Les immobilisations par secteur d'activité se présentent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2021	30/06/2021
Conception et distribution d'accessoires culinaires	1 005	980
Vente de détail d'accessoires culinaires	1 076	791
Total	2 081	1 771

10.1.2 Ventilation des immobilisations par zone géographique

Les immobilisations n'ont pas été affectées à une zone géographique en particulier en raison de leur utilisation globale pour l'ensemble des secteurs.

10.2 Chiffre d'affaires

10.2.1 Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Conception et distribution d'accessoires culinaires	2 697	2 711
Vente de détail d'accessoires culinaires	1 290	2 077
Total	3 986	4 788

10.2.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
France	1 856	2 427
Europe	690	1 001
Asie	111	187
Amerique	1 322	1 173
Reste du monde	7	
Total	3 986	4 788

10.3 Evénements postérieurs à la clôture

Les prémisses d'une recrudescence de l'épidémie de Covid en tout début d'année ainsi que les perspectives d'un conflit entre l'Ukraine et la Russie ont très clairement brisé la confiance et les perspectives d'un redémarrage rapide de l'économie au niveau mondial.

Les principaux salons en Europe ont dû être annulés ou reportés. La Société a pu néanmoins présenter aux Etats-Unis, moins impactés par la crise que l'Europe, lors du salon de Chicago en mars, sa dernière collection de sondes de cuisson et de contrôle de la chaîne du chaud et du froid. Cet écosystème «Orka Trace » assure aux professionnels une parfaite transparence et traçabilité de la chaîne alimentaire. Il génèrera à moyen terme une multiplication de nos ventes de sondes mais aussi des revenus récurrents et exponentiels de services, licences et consommables.

La Société mène actuellement plusieurs discussions susceptibles de conduire à de nouveaux partenariats majeurs dans les prochains mois. Les acteurs professionnels comme ceux du grand public sont aujourd'hui convaincus par notre écosystème IoT.

Notre pivotement vers un business model plus axé sur le digital et l'usage professionnel de solutions produits liées à nos innovations est en marche. Le contrôle et la traçabilité de l'ensemble de la chaîne de transformation alimentaire, grand public ou professionnel, réduisent le gaspillage. Ils améliorent la sécurité du consommateur et la confiance du professionnel tout en réduisant l'intervention manuelle.

10.4 Dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5 Informations sur les parties liées

Néant.

10.6 Entités ad hoc

Néant.

10.7 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations du collège des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à :

(En milliers d'euros)	31/12/2021
Mastrad SA :	11
ORKA:	5
P.Guillard	16
Mastrad INC :	7
Frazer	7
Mastrad HK :	1
Rich Rise	1
TOTAL Honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de la période :	23